

Mohamed Charef, L'ORMES Faculté des Lettres & Des Sciences Humaines, Agadir

État de l'émigration-immigration marocaine et de ses relations avec le Maroc

Préambule

Puisqu'il m'est attribué le redoutable privilège d'assurer l'entrée en matière de ce cycle de conférences. Et que les organisateurs de ces journées (que je voudrais ici remercier pour cette heureuse initiative scientifique qu'ils ont eu d'associer des laboratoires de l'étranger et du Maroc), attendent de ma part que je dresse un panorama introductif éclairant de la problématique qui nous intéresse, à savoir les migrations marocaines principalement. Je vais donc ici présenter les grandes étapes de l'émigration marocaine en les scindant :

- Sous un angle historique, soit avant et durant la colonisation puis de l'indépendance à l'arrêt de l'immigration officielle et au tournant de l'immigration familiale de 1975. Le traitement sera des plus linéaires, sachant que les grandes lignes soulevées présentement se verront tout à la fois reprises, mises en relief et développées par les communicants. Mon propos étant d'abord et avant tout de nature introductive. Il s'agira donc d'aborder tour à tour l'aspect socioprofessionnel avec la question du travail, celui de l'émigration estudiantine, du vieillissement des migrants (question qui soit dit en passant semble quelque peu écartée des interventions à venir, absence sur laquelle nous aurons à opérer un questionnement), la féminisation, etc

- Du point de vue des liens de l'émigration internationale marocaine avec les pays récepteurs et avec le Maroc en général et les régions d'origines en particulier ce, sous l'angle de l'émergence d'un rapport nouveau du type « de réseau transnational ». Or, les émigrés, quoique absents physiquement l'essentiel du temps, témoignent pourtant de leur présence économique, culturelle et sociale à travers une série d'actions, d'initiatives et d'aménagements individuels et/ou collectif. On l'aura compris, cette intervention prend à la fois un caractère diachronique par sa dimension historicisante et synchronique au regard de l'aspect comparatif dégagé sur des plans à la fois spatio-socio-économiques. C'est pour nous la validation d'un panorama globalisant qui nous l'espérons tout du moins satisfera à la tâche requise et éclairera utilement notre auditoire.

Introduction

Le mouvement migratoire marocain s'est forgé au fil du temps une spécificité et des caractéristiques qui lui sont propres, comparativement au reste de l'émigration maghrébine à laquelle il est bien souvent identifié. Par son épaisseur historique, son importance numérique, son dynamisme permanent, sa diffusion géographique, le poids de l'attachement au pays et son évolution professionnelle, il se distingue sur de nombreux points saillants des autres pays du Maghreb.

Ainsi, il est apparu au cours des études menées, que les émigrés marocains ont semble-t-il une perception quelque peu éclatée de l'espace. Apparaissant à cet égard, comme écartelés entre leur espace d'origine et les espaces d'installation ; ayant même à l'âge de la retraite, du mal à se

défaire de leur mobilité. Ils ne sont plus comme par le passé tentés par le retour définitif au pays, ceci relevant plus d'un discours, que rarement mis en pratique. Se disant « fiers de leur territoire d'origine », mais revendiquant tout en même temps celui d'installation. Ainsi, la circulation, incessante entre le Maroc et les pays d'arrivée et le maintien d'une double résidence ici et là-bas, laissent supposer la naissance d'une double idéalisation qui prend de l'ampleur en s'accroissant avec la distance et l'évolution chronologique de leur migration. Paradoxalement on constate aussi, qu'ils se sont adaptés avec une rapidité étonnante aux mutations sociologiques, économiques, juridiques et politiques en mettant en place leurs propres stratégies. Ces dernières ne coïncidant pas forcément, ni avec celles du Maroc, ni avec celles des pays « d'accueil »

Tout laisse croire que l'affirmation selon laquelle l'émigration n'a de signification que si elle permet le retour, est battue en brèche, par de nouvelles contraintes et par un nouvel ordre mondial qualifié de mondialisation ou globalisation. Plusieurs facteurs semblent en fait être la cause de ce changement, comme la situation socio-économique qui prévaut au Maroc, la remise en question de la politique de rotation migratoire, le renforcement de la stabilisation par l'encouragement du regroupement familial, le verrouillage des frontières, l'émergence d'une double appartenance culturelle (exprimée bien souvent dès la deuxième génération), la rigidité de la législation dans les pays d'immigration et le développement de nouvelles technologies de transports et de télécommunications qui favorisent une mobilité transnationale accrue. À cet égard, nous utilisons le terme transnational non dans le sens du préfixe *trans* : *au-delà* (ex transalpin), mais dans sa seconde acception : *à travers* (transsibérien). On est amené à constater qu'ils produisent ainsi des constructions territoriales réticulaires marquées, non par la contiguïté des lieux, mais par la continuité des logiques communautaires.

SURVOL HISTORIQUE

S'il n'est pas dans notre intention de faire un fastidieux récapitulatif de type historique dont l'intérêt pratique immédiat ne semble pas ici des plus opportuns. Nous laissons aux historiens cette tâche à leurs bons soins. Je n'omettrai cependant pas de signaler qu'à contrario de certaines idées répandues (et parfois même dans des milieux spécialisés) que :

- ÿ l'émigration marocaine n'a pas démarré avec la seule circonstance historique de la colonisation algérienne à savoir en 1830 mais ;
- ÿ que cette dernière a été autonome très tôt (avant même l'avènement de l'islam !) dans la mesure où il y avait des échanges commerciaux avec l'Afrique sub-saharienne que les historiens qualifient de commerce « muet » ;
- ÿ elle avait ses motivations propres et dynamiques de déplacements dans la mesure où elle était liée à des conditions socio-économiques précises comme les épisodes de sécheresse, crises politiques et volonté parfois de répandre la foi musulmane ou pour effectuer le pèlerinage vers La Mecque. Faisant ainsi converger des motivations parfois quelque peu éloignées (religieuse, idéologique, commerciale, professionnelle) ;
- ÿ par la situation d'extrême couchant du Maghreb, le Maroc est devenu carrefour entre l'Europe et l'Afrique sub-saharienne mais aussi un point d'extension vers le levant. Aussi existait-il des voies de circulation qui sillonnaient le Sahara vers « Bilad Soudan ». Une autre voie vers l'Égypte à travers les oasis sahariennes qui contournaient la Tunisie par le sud en passant directement par le tripolitain. La dernière allait dans la direction du levant par le nord en traversant l'Oranie, l'Algérie et la Tunisie. Sans compter la voie maritime partant du nord du Maroc dans la direction de l'Égypte et de la Syrie. Avec le

développement de la marine à vapeur, elle connaîtra un succès grandissant assurant une sécurité relative qui faisait défaut aux routes de l'époque. Ce qui faisait même dire à un chroniqueur de la fin du XVIII (Zayani dans ATTERJEMALA AL KOUBRA) : « mieux vaut se noyer que de passer par l'oasis de barka ». Circulation à tel point prégnante que pour les tunisiens tout arrivant venu du couchant est aussitôt nommé « Gharbi ». Le faisant bizarrement associer à la profession de gardien !

Néanmoins il convient de reconnaître que la colonisation de l'Algérie a permis de dynamiser la demande en main d'œuvre. De même, par la suite, le protectorat sur le Maroc a favorisé les mouvements en mettant en place les conditions matérielles de sa réalisation (accaparement des terres fertiles, morcellement des parcelles jusque-là indivises, réduction des terrains de parcours et de nomadisme etc). De même pour l'appel en provenance de la métropole en vue d'assurer les contingents de tirailleurs et ouvriers qui faisaient alors défaut. Ces phénomènes généralisés ont eu pour résultat la diffusion à l'ensemble du territoire marocain et non plus aux seuls foyers traditionnels qu'étaient le Souss et le Rif.

L'indépendance créera de façon momentanée un arrêt de l'émigration qui ne résistera cependant pas à l'appel des « trente glorieuses » conjugué aux difficultés économiques surgissant dans ce jeune pays devenu indépendant. C'est émigration toujours d'hommes jeunes, souvent illettrés sans qualification aucune et vivant loin de leur famille.

Avec l'arrêt de l'immigration officielle, un changement s'opère sous la forme du regroupement familial qui donnera à cette communauté les caractéristiques que nous lui connaissons aujourd'hui. Celle d'une population qui s'est féminisée, rajeunie et qualifiée sur le plan professionnel aspirant ainsi à une assimilation sans pour autant vouloir renier ses spécificités socio-historiques. Sans omettre par ailleurs que dans cette approche rapide du phénomène migratoire nous n'avons pas opéré de distinction réductrice entre musulmans et juifs marocains en migration. Certes des spécificités existent tout particulièrement depuis la fin du dix-neuvième et l'émergence du mouvement sioniste, cette particularité devenant plus saillante avec la création de l'état d'Israël où vivent actuellement environ soixante-quinze mille juifs d'origine marocaine. Rendant ainsi la donne migratoire plus complexe même s'il existe toujours une tendance à l'entraide entre ces deux communautés dans le fait migratoire (par exemple on trouve souvent le cas de migrants musulmans marocains travaillant en collaboration avec un compatriote juif, de même au niveau des réseaux suivis par les uns et les autres dans le périple migratoire).

LES ALLERS et RETOURS

L'immigration représente dans de nombreux cas la « ghorba », à savoir l'isolement, la solitude, le manque de chaleur humaine, etc... et contraste de ce fait avec les valeurs idéalisées du Maroc en général et du pays d'origine en particulier. Nous utilisons ici la notion géographique du pays, comme l'espace qui se traverse à pied dans la journée, et où l'on va en aller et retour dans la journée ; donc un espace d'inter connaissance. C'est aussi ce que l'on tient, à qui l'on tient ou à quoi l'on est tenu.

Le pays, représente la chaleur, l'ensoleillement, l'accueil, la générosité, la solidarité, la sécurité, l'endroit où il fait bon vivre (on peut multiplier à l'infini les atouts dont les immigrants bardent cet espace, tout particulièrement lors de moments de contrariétés, de difficultés ou de problèmes de tous genres rencontrés en exil). De ce fait il y a comme une volonté

« inconsciente » de mystification, en tant que « terre originelle ». Ainsi la migration a-t-elle eu pour conséquence, la nécessité de continuer des relations sociales à la fois avec le territoire d'origine et hors du territoire, avec l'éclosion d'une conscience commune dans un espace réticulaire.

Généralement, dans leurs discours, l'un des espaces n'est pas la compensation de l'autre, mais l'un prend appui sur l'autre, comme complément nécessaire à la fois pour se définir et pour vivre. Le « pays » est le lieu où l'on se ressource, mais aussi un lieu où l'on va et d'où l'on repart. C'est le lieu de l'enfance, de la tradition, des racines et le modèle du passé. En suffit à témoigner, la fièvre du retour, cette fuite affolée vers le « pays » qui le rend éminemment désirable. Souvent, sur le mode d'un manque qu'il faut nécessairement combler ; d'un appel auquel on ne peut pas résister. L'orientation du trajet, n'ayant pas la même allure à l'aller et au retour, de même que les objets que l'on transporte dans un sens ou dans un autre, ce qui leur donne signification et révèle cette soif de vouloir vivre « ici et là-bas ». Bref, l'émigré/immigré, se dédouble pour être « ici » et « là-bas », pour tirer le meilleur de chaque système et pour se nourrir des deux espaces.

Pour ces retours en vacances, les émigrés/immigrés n'expriment pas toujours les raisons qui les font venir de très loin à la recherche d'une trace, d'une ombre qui rétrécit de plus en plus avec le temps, du minuscule vestige de leurs racines qu'il faut arroser par ces retours, sans quoi elles s'effilochent ; cherchant aussi à écouter, se remplir des paysages et de la vie, un peu fruste, dépouillée de tout superflu consumériste. De revivre les raisons de leur départ, à savoir partir pour le compte de ceux qui restent. Pour eux, les voyages de retours, ordonnent le passé, organisent le présent et décident de l'avenir; ils ne forment peut-être pas, mais tout du moins ils guérissent.

Ces retours sont toujours sujets d'exultation familiale et occasion de voir ceux qui vivent sur place et ceux qui étaient partis mais reviennent pour les vacances. Toutefois, après l'effusion des premiers jours, l'émigré se consacre à consolider ses relations sociales ou à les réactiver, participant aux cérémonies familiales resserrées sur cette période, et surtout à régler ses problèmes administratifs. Mais ce qui est surprenant, c'est qu'ils ne prennent que très rarement des vraies vacances avec repos et détente. En ce sens, nous parlons des parents, qui se mettent au service de la famille étendue aux dépens de leur propre repos. Tout se passe comme si la famille, les relations sociales et l'air du pays suffisaient pour se « réoxygéner » et retrouver une nouvelle forme pour affronter les difficultés à la fois du travail et de la « ghorba ». C'est aussi l'occasion de renforcer les liens sociaux et de résorber un certain « déficit de citoyenneté » par une approche préventive dans un cadre familial et dans un environnement, un territoire et un espace appropriés. Tout laisse croire que la plupart des émigrés n'ont pas intériorisé le sens des vacances, telles qu'elles se conçoivent et se pratiquent dans le pays de séjour.

Même chose pour les logements construits au pays par les émigrés qui représentent bien souvent un gros investissement, mais leur semblent nécessaires, puisque répondant au besoin de marquer leur territoire, de le baliser et de préserver la mémoire du passé.

LES RESEAUX COMMERCIAUX

Les travaux d'Alain Tarrus¹, ont été parmi les premiers à décrire et analyser les itinéraires qui ont conduit les immigrés maghrébins en France à développer une stratégie commerciale sur plusieurs espaces, en s'appuyant sur des réseaux communautaires. Les études que nous avons entreprises dans le Sud-Ouest marocain, ont mis l'accent sur l'importance de la circulation des marchandises, surtout d'une manière informelle, entre les pays d'installation et le Maroc. Avec aussi une circulation interne, entre les différents points d'ancrage de la communauté marocaine, que ce soit en Europe ou en Afrique. Mais au cours des enquêtes, nous nous sommes aperçu que les entrepreneurs émigrés/immigrés développent des projets complémentaires et parfois non ; d'abord dans le pays d'installation, et dans une étape ultérieure au Maroc. À l'instar des retraités, ils ne cherchent pas à réinvestir la totalité de leurs bénéfices au Maroc. Au contraire, en fonction des opportunités, ils s'appuient sur l'un ou l'autre des espaces, afin de faire fonctionner leurs entreprises et fructifier leurs investissements. Ils sont à l'affût des occasions, et n'hésitent pas à élargir les domaines d'investissement, que ce soit la restauration, l'hôtellerie, les transports, le commerce alimentaire, les bibelots, le bâtiment et les travaux publics, etc.

Afin d'illustrer ceci, il nous semble nécessaire de citer des exemples significatifs, sans chercher pour autant ni à donner une liste exhaustive, ni à faire des biographies. Ainsi, la plupart des émigrés qui ont investi dans le domaine touristique à Agadir ou à Tiznit, ont toujours une activité commerciale à l'étranger, c'est le cas notamment du patron de l'hôtel Ali Baba (trois étoiles) et du patron d'une Résidence de vacances à Agadir, l'un et l'autre ont toujours des restaurants à Paris et vivent entre les deux pays. C'est aussi le cas du créateur et directeur d'une agence de voyages charter (Safar Tour), qui tout en commercialisant les produits de ses collègues immigrés, comme l'hôtel Ali Baba, s'est lancé dans la construction du plus grand hôtel de Tiznit. Dans le secteur des transports, les deux sociétés privées de transport collectif urbain d'Agadir, à savoir Atlas et Grand-Agadir, appartiennent à des immigrés commerçants dans la région parisienne, qui ont créé des sociétés de transport international par autocar entre le Maroc et l'Europe (Hebdo et Assa Tour), en même temps ils possèdent des restaurants qu'utilisent entre autres les voyageurs de leurs autocars. Il existe ainsi une remarquable diversification et complémentarité des activités, qui ignorent les frontières. Mais sans avoir pour autant la stature et l'organisation de grandes sociétés structurées, de dimension internationale.

Du fait de l'importance des relations familiales, certains s'en servent comme base pour développer leurs activités. Pour exemple, le cas de ce vieux qui s'est spécialisé dans le thé boulevard Clichy à Paris, est très éloquent. Malgré son âge avancé, il supervise le fonctionnement des activités, et effectue des voyages entre Tiznit, Agadir, Casablanca et Paris, où sa famille a essaimé dans des activités commerciales. En plus du commerce du thé, il y a la production et la vente de cassettes audio et vidéos. Cette maison de production, sise à Casablanca, est gérée par l'un de ses fils. Elle s'est spécialisée dans la production des chansons berbères sous forme de vidéo-clips ou par l'enregistrement de concerts. Mais en même temps, elle est la première à se lancer dans la production de films berbères, qui trouvent beaucoup de succès, que ce soit au Maroc ou à l'étranger auprès de la communauté marocaine. La distribution est assurée, par le réseau familial et relationnel, que ce soit au Maroc ou à l'étranger. Un autre fils s'occupe des commerces et des multiples affaires. Ainsi, à titre

1 R. Brunet, R. Ferras, H. Théry (2001), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Ed. Reclus-La Documentation Française, pp 371-373.

¹ Cf. notamment Tarrus A., *Les fourmis de l'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, Ed. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 1992, 208 p.

d'exemple, il a profité de la liquidation d'une carrière en France, pour se porter acquéreur du matériel de concassage et créer une entreprise dans la province de Tiznit. Il est donc clair que cet entreprenariat repose sur des idées et des compétences acquises à l'étranger, mais surtout il exploite l'avantage d'être sur plusieurs pays et de pouvoir tirer profit à la fois de l'information et des écarts entre les possibilités économiques existantes. Un exemple similaire, mais dans le Nord-Ouest du Maroc, illustre ce constat. Un émigré Marocain, après des années de périples dans les Pays-Bas, a construit une usine originale par son fonctionnement, près de Tétouan, où il emploie plusieurs centaines de femmes pour décortiquer les crevettes. Il reçoit des crevettes pêchées dans la mer du Nord, qui traversent l'Europe par camion frigorifique. Une fois à Algésiras, la remorque traverse le détroit de Gibraltar avec les crevettes à décortiquer et le camion récupère, dans cette même ville une remorque chargée de crevettes déjà décortiquées. Que ces investissements soient le fruit d'un intérêt économique individuel et/ou familial, est incontestable, mais ils répondent aussi à un soupçon de désir de participer au développement de sa région d'origine et de se montrer en tant que tel.

Ces échanges fonctionnent dans les deux sens, pour s'en convaincre, il suffit d'observer par exemple les magasins tenus par des Marocains ; il y a de plus en plus de produits qui viennent directement du Maroc. Au début c'était la poterie, le bois, les tissus, mais actuellement on remarque la présence de produits manufacturés, tels que l'huile, pains de sucre, confiture, les boissons gazeuses qui ne se fabriquent et ne se commercialisent pas dans les pays d'accueil, exemple comme antérieurement la marque « la Cigogne »², ou les matelas pour les canapés traditionnels (entre 70 et 110 centimètres de largeur). Une usine marocaine de Casablanca, a ouvert en 1997, une boutique pour commercialiser ces matelas traditionnels à Paris. La plupart de ces produits transitent par des circuits informels, ils sont transportés par petites quantités entre le Maroc et les pays d'installation. Là aussi, les transports par autocars et les fourgonnettes, qui entretiennent une liaison permanente entre le Maroc et les pays d'installation, facilitent l'approvisionnement de ces circuits parallèles. Mais, généralement le filon finit par être officialisé, comme c'est cas le notamment des boissons et des matelas en France. Sinon, il est repris par des autochtones (par exemple la menthe). Un Marocain, la fait acheminer par avion de Tiznit vers Paris, où elle est distribuée tous les jours, mais après le développement de sa culture dans les jardins ouvriers, il y a eu la production sous serres dans la région nantaise notamment. Par conséquent, on voit que les entrepreneurs impliquent à la fois le pays d'installation et la région d'origine, s'organisant de manière à constituer une continuité spatiale, que favorise le développement des nouvelles techniques de communications et d'informations, la rapidité et la baisse du coût des transports. Nous avons de ce fait affaire à des entrepreneurs transnationaux d'un genre nouveau, créant ainsi un nouveau type de rapports socio-économiques entre pays de départ et d'arrivée.

En guise de conclusion : paradoxes

Il est impossible de conclure sur ce que sera la future configuration des migrations marocaines et le devenir de leur rapport avec le « pays ». Cette analyse conduit cependant à faire plusieurs remarques. À savoir que :

ÿ À l'aube du troisième millénaire on observe, un changement dans le comportement des émigrés/immigrés marocains qui « surfent » au minimum sur deux systèmes politico-

² Dans certains magasins, on trouve parfois même du Coca-Cola, mais avec la mise en bouteille au Maroc !

juridiques, deux cultures, deux lieux de résidence. Leurs pérégrinations est l'expression d'un dilemme, et des difficultés de faire un choix ferme entre deux espaces. Résultat, ils ne tranchent pas, ils ne coupent pas comme par le passé avec le pays d'immigration, mais ils « zappent » et vivent dans « un mouvement en boucle » entre les deux espaces. D'un point à l'autre, d'un espace à l'autre, en l'occurrence, le « pays » d'origine et le lieu d'installation, ils tracent un axe autour duquel gravitent leur vie et leurs intérêts dans un réseau communautaire de plus en plus dense, en stolonification permanente et qui s'élargit géographiquement de jour en jour.

- ÿ Bien des parents craignent pour leurs enfants et leur descendance l'expérience angoissante du déracinement et de l'absence d'ancrage véritable. Être né ici, mais n'être à proprement parler de nulle part ; ne pas posséder la mémoire, mais simplement la mémoire de la mémoire. À la question « d'où descendez-vous », Borges répond par une boutade qu'il descend du bateau³. Kafka à son tour se demande s'il faut : « tout acquérir, non seulement le présent et l'avenir, mais encore le passé, cette chose que tout homme reçoit gratuitement en partage; cela aussi je dois l'acquérir, c'est peut-être la plus dure des besognes ; si la terre tourne à droite, je ne sais si elle le fait, je dois tourner à gauche pour rattraper le passé »⁴.
- ÿ Le maintien des liens avec le pays ne repose pas uniquement sur des considérations individuelles. Il est en fait conditionné par la mise en œuvre d'actions efficaces de promotion de l'image des émigrés/immigrés et des politiques menées pour leur arrimage au 'pays'. Il faut notamment rappeler que, les jeunes ne parlent pas forcément l'arabe, que les parents sont souvent analphabètes, que les opérations d'apprentissage de l'arabe ne furent pas jusqu'à présent une réussite et qu'il ne saurait être question de sacrifier cette population. Les enfants de la deuxième générations nés ou qui ont grandi dans les pays d'accueil se trouvent à la croisée des chemins ; tout dépend d'eux : perpétuer, transmettre ou oublier le pays des parents. Mais quelle que soit la couleur de leur passeport, ils auront en commun d'être d'origine marocaine. Toutefois, il est à craindre que la disparition des parents éloigne davantage encore de la notion d'appartenance à une communauté d'origine. Il est nécessaire de les aider à exprimer leur singularité, de consolider leurs rapports avec le Maroc et de faire perdurer le sentiment d'appartenance à une communauté, sans quoi les futures générations risquent de ne conserver qu'un nom ou un prénom de famille⁵. Ils sont de plus en plus rares les enfants d'émigrés qui fréquentent l'école maternelle sans connaître un mot de la langue du pays d'installation. Moins nombreux par contre ceux d'entre eux qui maîtrisent quelques rudiments de vocabulaire, d'écriture et de culture arabe. Il faut leur faire découvrir le pays, sa culture, ses traditions et son économie, il s'agit de cultiver chez eux l'appartenance au Maroc, et de nourrir le « désir du pays ».
- ÿ Comme le note P. Bourdieu, l'immigré est « *Ni citoyen ni étranger, ni vraiment du côté du même, ni totalement du côté de l'autre, l'<immigré> se situe en ce lieu <bâtard>, dont parle aussi Platon, la frontière de l'être et du non-être social. Déplacé, au sens d'incongru et d'importun, il suscite l'embarras ; et la difficulté que l'on éprouve à le penser... ne fait*

³ La question de la recherche des origines et de la filiation est un thème récurrent de la littérature sud-américaine, voir notamment *Le labyrinthe de la solitude* d'Octavo Paz, Paris, 1972, 255 p.

⁴ Cité par Zafrani H., *Juifs d'Andalousie et du Maghreb*, Paris, Ed. Maisonneuve & Larose, 1996, p. 410.

⁵ Taylor. C. M., « Ce qui apparaît un nom propre finit toujours par se renverser en marque impropre », in *Errance : lecture de J. Derrida*, Paris, Les éditions du Cerf, 1985, p 241.

que reproduire l'embaras que crée son inexistence encombrante »⁶. N'ayant pas le choix entre ici et là-bas, l'émigré/immigré doit se dédoubler pour vivre dans les deux à la fois; élément actif dans la construction de réseaux transnationaux, qui dans sa quête de la liberté de circulation tente de combiner et de classer les loyautés. C'est cette forme « d'allégeance » à portée plus juridique que sociale et identitaire, qui est devenue une nécessité pour pouvoir vivre pleinement « l'immigration/émigration ». La naturalisation⁷ ne veut pas dire cesser d'être « marocain » ou de s'identifier aux intérêts de sa « région », son « pays » et sa « religion », cela signifie simplement pouvoir être à l'aise dans ses territoires. C'est le compromis indispensable dans la recherche de l'aisance et du confort économique, social et juridique, c'est un moyen d'avancer vers la sphère publique et plus de visibilité.

ÿ Théoriquement qu'on le veuille ou pas, qu'on s'en accommode ou pas, l'immigration internationale marocaine se stabilise dans la plupart des pays d'accueil et se stabilisera encore plus avec le temps. Il est impossible de continuer à penser que ses liens avec le Maroc demeureront ce qu'ils sont de nos jours, il y aura forcément une coupure pour une grande partie de cette population. Il n'y aurait finalement là que le résultat logique d'un enracinement⁸ ailleurs, celui que d'autres mouvements migratoires plus anciens ont connu, il suffit de voir les Libanais, les Syriens, les Japonais en Amérique latine⁹ ou les Italiens. Mais dans le cas de l'émigration marocaine, ce qui pourrait favoriser le maintien de liens avec le Maroc, c'est d'une part la proximité géographique et surtout le développement de transport et des NTIC.

ÿ le Maroc n'a pas d'autre choix : face au développement de la migration internationale, sa diffusion spatiale et sa durabilité, il doit entreprendre, sans gaspillage et avec pragmatisme, avec une détermination bien arrêtée et sans négliger aucun concours, pour mieux ancrer les enfants des émigrés/immigrés dans la société marocaine. L'enjeu est d'une grande importance, il ne concerne rien moins que l'avenir du Maroc dans le monde à travers cette « diaspora économique ».

⁶ Bourdieu P., « Préface », in *l'immigration ou le paradoxe de l'altérité*, Sayad A., Bruxelles, Ed. De Boeck, 1991, p. 9.

⁷ Pour Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, les frontières ethniques ne sont pas des barrières : « elles ne sont jamais occlusives, mais plus ou moins fluides, mouvantes et perméables ». Poutignat. Ph. et Streiff-Fenart. J, *Théories de l'ethnicité* suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières*, Barth. F, Paris, Editions PUF-Le Sociologue, 1995, p169.

⁸ Nous utilisons volontairement « enracinement », pour éviter le débat épineux sur assimilation, insertion, intégration. Même si de nos jours l'intégration est de plus en plus conçue comme une interpénétration et de fusion de groupes culturels différents, sur la base de dénominations communes. Cf à ce sujet, Poutignat P. & Streiff J., *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières*, de Barth F., Paris, Ed. PUF, collection Sociologie, 1995, 270p. En France, le Haut conseil à l'intégration, définit l'intégration comme un : « processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés, tout en acceptant la subsistance de spécificité culturelles, sociales et morales, en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité », cité dans le dossier « penser l'intégration » *Revue Sciences Humaines*, n° 96, de juillet 1999, p. 25. Joseph Roth considère que : « *Le plus haut degré de l'assimilation devrait être celui où chacun, aussi étranger qu'il fût, devrait le rester, afin de se sentir chez lui où il se trouverait* ». Croquis de voyage. Paris, Ed. Seuil, 1994.

⁹ A titre anecdotique, les Japonais ont tenté de favoriser la ré-émigration des ressortissants d'origine japonaise, mais ces derniers n'ont pas réussi à se réintégrer dans la société de leurs aïeux ; ils ont eu des difficultés à s'adapter au mode de vie nippon et à la langue.